

בינו עמי עשו

Commentaire et explications du TOMMER DEBORAH :

Par Michel BARUCH.

4^{eme} jour du mois :

La 5eme Midah :

לא התוהו לעד אפיו.

זו מדה אחרת, שאפילו האדם מתוהו בחטא, אין הקב"ה מתוהו אף. ואם מתוהו, לא לעד, אלא יבטל כעסו אפילו שלא ישוב האדם, כמו שמצינו בימי ירבעם בן יואש [מלכים-ב"ד, כ"ה] שהתוהו הקב"ה גבול ישראל, והם היו עובדי עגלים, ורחם עליהם ולא שבו. אם כן למה רחם, בשביל מדה זו שלא התוהו לעד אפיו, אדרבה מתליש אפיו, עם היות שעדין החטא קיים, אינו מעניש, אלא מצפה ומרחם אולי ישובו, והינו [תהילים ק"ג, ט'] "לא לגצח יריב ולא לעולם יטור", אלא הקב"ה מתנהג ברפות ובקשיות, הפל לטובת ישראל.

וזו מדה ראויה לאדם להתנהג בה עם חברו. אפילו שהוא רשאי להוכיח בנסורים את חברו או את בניו, והם מתספרים, לא מפני זה ירבה תוכחתו, ולא יתוהו כעסו, אפילו שבעס, אלא יבטלנו. ולא יתוהו לעד אפיו, גם אם אף הוא המתיר לאדם, כעין שפרשו "כי תראה תמור שונאך רובץ תחת משאו" [שמות כ"ג, ה'] ופרשו [פסחים ק"ג, ג] מה היא השונא הנאת, שראתה אותו עובר עברה, והוא יחיד אינו יכול להעיד, ושונא אותו על דבר עברה, ואפילו הכי אמרה תורה "עוב תעוב עמו", שבוך ית דבלבך, אלא מצנה לקרב אותו באהבה, אולי יועיל בדרך זו. והינו ממש מדה זו, "לא התוהו לעד אפיו".

V. Il ne Garde pas sa colère pour toujours

Cette autre qualité, quand bien même l'homme persiste dans la faute, le Saint, Béni soit-Il, ne persiste pas dans la colère, et même lorsqu'Il persiste, Il ne fait pas pour toujours. Mais Il annule Sa colère (Il l'apaise) même lorsque l'homme ne se repent pas. Comme nous trouvons cela à l'époque de Jéroboam, fils de Yoach, que le Saint, Béni soit-Il, restaura le territoire d'Israël. Alors qu'eux étaient adorateurs de veaux (idoles), Il eut pitié d'eux sans qu'ils se repentent. Et alors pourquoi a-t-Il eu pitié d'eux ?

Pour cette qualité, celle de ne pas maintenir Sa colère pour toujours. Bien au contraire, Il affaiblit Sa colère (elle perd de sa force), bien que le péché subsiste toujours, Il ne punit pas, mais espère (Il guette), et leurs dispense Sa Miséricorde, peut-être qu'ils vont se repentir. Ainsi, il est écrit: « Car Il ne récrimine pas sans fin et Il ne garde rancune éternellement ». Toutefois le Saint, béni soit-Il, Se comporte à la fois par la tendresse et la sévérité, pour le bien d'Israël.

Cette qualité convient à l'homme, il devrait la faire sienne dans ses rapports avec son prochain. Quoiqu'il aurait le droit de réprimander sévèrement son semblable ou de corriger ses propres enfants, et eux supportent la correction, pour autant il ne devra pas persister

dans sa réprimande ni s'attarder dans sa colère, et bien qu'il soit fortement irrité il l'annulera. Il ne conservera pas son ressentiment pour longtemps. Quand bien même cela est permis à l'homme : comme l'exemple exposé par les Maîtres sur le verset: « Si tu vois l'âne de ton ennemi (celui que tu hais) succomber sous sa charge, garde toi de l'abandonner; aide-lui au contraire à le décharger »: ils expliquent de quelle haine s'agit-il? Cette inimitié se réfère à l'homme qui voit son voisin commettre un péché, il est le seul à y avoir assisté, de sorte qu'il ne peut témoigner (devant la Cour d'un tribunal, un Beth Din). Il le hait pour le péché commis. Mais, néanmoins, la Torah dit: «Azov Ta Azov 'Imo» (littéralement abandonne tu abandonneras avec lui qui est traduit par garde toi de l'abandonner aide le au contraire) les maîtres expliquent: Abandonne (renonce, néglige, n'en tiens pas compte) ce qui est dans ton cœur. Au contraire c'est un devoir de le rapprocher avec amour, et peut-être que cette façon de faire réussira avec lui. C'est véritablement cette qualité de laquelle il est dit: Il ne garde pas Sa colère pour toujours.

Commentaires et explications de la 5eme Midah :

V. Il ne garde pas sa colère pour toujours :

Cette autre qualité, quand bien même l'homme persiste dans la faute, le Saint, Béni soit-Il, ne persiste pas dans la colère, et même lorsqu'Il persiste, Il ne fait pas pour toujours. Mais Il annule Sa colère (Il l'apaise) même lorsque l'homme ne se repend pas.

Il convient tout d'abord d'expliquer la « notion » de colère quand elle s'applique à D. La colère est l'expression d'une atteinte profonde, une blessure certaine de celui qui subit un affront ou une humiliation. Le Seigneur Tout Puissant réagirait- Il comme Celui qui est blessé par l'offense ? Est Il atteint par nos outrages ? Se vexe- t- Il de nos insultes ?

Bien sûr que non ! Le Juge ne se met pas en « colère » quand il examine le dossier d'un délinquant, il n'est pas touché par la transgression. Quand le terme colère est employé cela signifie qu'il y a une identification entre le fauteur et le Juge, Ha-Chem. Comme un père sur qui rejaillit le mauvais comportement de son fils.

De par sa nature l'homme a besoin qu'une autorité le dirige, il réclame un joug à porter, afin de ne pas se sentir perdu. Cette autorité exige alors que la justice se fasse, ces principes sont indissociables de la nature humaine. Dans toute société humaine ceux qui s'affranchissent des lois et des règles, sont ceux qui se sentent abandonnés par la société. Ceux que l'on a laissés sur le bas-côté de la route. A l'instar du serpent que D rejette et éloigne de Lui, Il ne s'en préoccupera plus, il est livré à lui-même. Pour le reste des hommes l'application des lois et de la justice est une nécessité vitale. Le mot colère exprime cette justice qui s'applique sur les hommes parce qu'ils sont importants aux yeux du Seigneur. La punition n'est pas une finalité en soi, elle n'est que le moyen de remettre celui qui s'est égaré sur la grande route. Le D Tout Puissant, Est un D d'amour et de bonté, Il n'est pas un Etre qui désire la souffrance et la destruction Has Vé Chalom, ceux sont des idées extérieures à la Torah.

Si la sanction ne produit pas l'effet recherché, alors elle n'est pas utilisée par le Saint béni Soit-Il. Il abandonne ce moyen et utilise celui qui est à l'opposé si celui-ci peut porter ses fruits. Ce principe est celui de la « direction de la justice » par lequel la Providence conduit Son monde. הנהגת המשפט la balance de la justice , le plateau de droite est la qualité de bonté et d'amour. Celui de gauche est la Midah de rigueur la loi stricte qui doit s'appliquer au monde. Le fléau de la balance est le bâton de Moché מטה qui a le sens de faire basculer d'un côté ou de l'autre, il ne reste pas au milieu car alors rien ne se passe.

Même si la sanction s'abat sur le monde elle n'est que temporaire, la colère de D va en s'estompant, elle n'est que réparatrice, elle allège le poids des transgressions pour que le monde puisse continuer à vivre et à subsister.

Comme nous trouvons cela à l'époque de Jéroboam, fils de Yoach, que le Saint, Béni soit-Il, restaura le territoire d'Israël. Alors qu'eux étaient adorateurs de veaux (idoles), Il eut pitié d'eux sans qu'ils se repentent. Et alors pourquoi a-t-Il eu pitié d'eux ?

Le royaume de Salomon est divisé en deux à sa mort, le royaume d'Israël d'une part et celui de Yéhouda d'autre part. Yéroboam Ben Névath est choisi par le prophète A 'Hiya Ha Chilony comme roi d'Israël. L'année qui suit la Chémitha, le peuple se réunit pendant la fête de Souccoth au temple pour écouter la lecture de la Torah que fait le Roi. C'est le roi descendant de David qui lit la Torah, il est le seul à être assis dans l'enceinte de temple. Jéroboam est pris d'une réelle crainte, il se dit si je me présente à cette cérémonie avec mon peuple que vont dire les gens ? Il est comme nous tous debout et seul Réhav'am le fils de Salomon est assis, Yéroboam n'est qu'un serviteur qui s'est rebellé contre son maître. A cause de cela il fermera les frontières et empêchera le peuple de se rendre au temple. Il placera en « remplacement » deux veaux d'or, l'un à Dan et l'autre à Beth El pour que le peuple puisse se retrouver autour d'un dieu .C'est à partir de là que le royaume d'Israël et plus tard l'ensemble du peuple s'adonnera à l'idolâtrie.

A l'époque de Jéroboam ben Yoach les pratiques idolâtres d'Israël n'avaient pas cessés, bien au contraire et malgré tout Jéroboam II entreprend une guerre pour récupérer des territoires perdus par le roi Yéhou vaincu par le peuple d'Aram.

Les prophètes de cette époque sont Osée et Amos.

Les versets disent dans Rois livre II ch 14,25-29.

Jéroboam, fils de Joas, devint roi d'Israël à Samarie, où il régna quarante et un ans. Il fit le mal aux yeux de l'Eternel, et n'évita aucun des péchés de Yéroboam, fils de Némat, qui avait égaré Israël. Il rétablit la frontière d'Israël depuis les environs de Hamat jusqu'à la mer de la Plaine, accomplissant la parole de l'Eternel, Dieu d'Israël, énoncée par l'organe de son serviteur Yona, fils d'Amittaï, le prophète originaire de Gath-Hahêfer. L'Eternel avait, en effet, vu la misère extrêmement cruelle d'Israël, son manque de ressources, grandes ou petites, sans personne pour lui prêter assistance. Ne voulant pas effacer le nom d'Israël de dessous les cieux, l'Eternel leur porta secours par la main de Jéroboam, fils de Joas. Le reste des actes de Jéroboam, tous les faits accomplis par lui, les victoires qu'il remporta et qui lui permirent

de restituer à Israël Damas et Hamat, jadis possessions de Juda, tout cela est consigné dans le livre des annales des rois d'Israël. Jéroboam s'endormit avec ses aïeux, les rois d'Israël, et son fils Zacharie lui succéda sur le trône.

Pour cette qualité, celle de ne pas maintenir Sa colère pour toujours. Bien au contraire, Il affaiblit Sa colère (elle perd de sa force), bien que le péché subsiste toujours, Il ne punit pas, mais espère (Il guette), et leurs dispense Sa Miséricorde, peut-être qu'ils vont se repentir. Ainsi, il est écrit: « Car Il ne récrimine pas sans fin et Il ne garde rancune éternellement ».

Comment justifier la Miséricorde pour ceux qui sont traitres et infidèles à la Torah et aux Mitsvot ? Pourquoi Ha-Chem gratifie une telle génération de cet état de grâce ?

Cela ne risquerait il pas de conforter les hommes dans les choix détestables qui sont les leurs ?

Le Roi A 'Hav interpelle le prophète Elihaou et lui fait remarquer que les malédictions prononcées par Yéhochou'a à l'encontre de celui qui oserait reconstruire la ville de Jéricho se sont toutes réalisées sur la personne de 'Hiyel qui perdit tous ses enfants au fur et à mesure de la construction.

Celles écrites dans la Torah par Moché ne se sont pas réalisées. En effet dans le 2eme paragraphe du Chéma il est dit : s'il vous prend le désir de servir des dieux étrangers le ciel se fermera, la pluie ne tombera plus et la terre ne donnera plus son fruit.

Voilà lui dit A'Hahav que tout Israël s'adonne aux cultes idolâtres et que la pluie est abondante et que les fruits de la terre foisonnent ? La réponse est simple et évidente les malédictions citées dans la Torah n'expriment que la volonté d'Ha-Chem, Il peut selon Son désir dispenser la bonté en ne tenant pas compte des dérives de Son peuple.

Le jugement de D est d'une telle complexité qu'il prend en compte une multitude de paramètres qui dépasse l'entendement humain.

Ce que les hommes doivent en déduire est que la bonté, la miséricorde divine est infinie, l'amour de D pour ces enfants est immense, incommensurable.

Malheureusement les hommes prennent l'amour pour de la faiblesse et ils réclament la sanction pour eux et pour les autres comme le fit A'hav.

Toutefois le Saint, béni soit-Il, Se comporte à la fois par la tendresse et la sévérité, pour le bien d'Israël.

Les jugements de D ne sont pas l'expression de la vengeance mais miséricorde et purification pour les âmes, quels moyens seront utiles pour ramener le pécheur dans le droit chemin ?

La seule finalité qui dirige tous les jugements de ce monde est le bien d'Israël, comme il est dit « Pour Israël qui sont appelés début » בראשית ברא בשביל ישראל שנקראו ראשית

Cette qualité convient à l'homme, il devrait la faire sienne dans ses rapports avec son prochain. Quoiqu'il aurait le droit de réprimander sévèrement son semblable ou de corriger ses propres

enfants, et eux supportent la correction, pour autant il ne devra pas persister dans sa réprimande ni s'attarder dans sa colère, et bien qu'il soit fortement irrité il l'annulera. Il ne conservera pas son ressentiment pour longtemps.

Cette qualité devrait être adoptée par les hommes, ces hommes qui devraient se comporter comme tels, en adultes et non en enfants. Les rapports humains seraient alors d'une toute autre nature. La force est celle de celui qui supporte le mal et renvoie le bien. Les hommes doivent cesser de vivre avec la règle de mesure ou la bascule qui pèse et toise tous les actes de leurs semblables avec une terrible rigueur sans rien omettre.

Parfois on aurait le bon droit pour nous, mais cela ne nous donne pas carte blanche pour réprimander et corriger sans limite. La correction et les reproches sont nécessaires pour la réparation des fautes.

Nos maîtres disent : toujours il faut repousser par la gauche et rapprocher par la droite. Sanhédrin 107b, Sottah 47a. La sanction, la correction et la réprimande doivent être exprimé par la « Gauche » qui est limitée dans ses possibilités pour bien en souligner les limites. Toutefois l'amour doit être exprimé par la « Droite » qui illustre la notion d'infinie. Ceci est une grande leçon de pédagogie.

Quand bien même cela est permis à l'homme : comme l'exemple exposé par les Maîtres sur le verset: « Si tu vois l'âne de ton ennemi (celui que tu hais) succomber sous sa charge, garde toi de l'abandonner; aide-lui au contraire à le décharger »: ils expliquent de quelle haine s'agit-il? Cette inimitié se réfère à l'homme qui voit son voisin commettre un péché, il est le seul à y avoir assisté, de sorte qu'il ne peut témoigner (devant la Cour d'un tribunal, un Beth Din). Il le hait pour le péché commis.

La Guémara demande : serait autorisé d'haïr son prochain ? N'est-il pas dit : Tu n'haïras pas ton frère en ton cœur ? Le seul cas qui est trouvé est celui de la transgression que le Rav cite. Péssahim 113b. Il est à noter que tous les autres cas sont interdits, même si la personne nous a fait du mal, cela reste un interdit. Généralement la haine est un sentiment justifié par une blessure, une atteinte profonde ici il ne s'agit pas de cela. Comment ressentir dans sa chair, dans son cœur cette atteinte, cet outrage ou cette offense ce crime de lèse-majesté que commet le pécheur ? Si tu ressens l'offense de la transgression comme une blessure profonde de ton propre être alors tu as le droit de haïr celui qui pèche. Comme dit le psalmiste : A coup sûr, je déteste ceux qui te haïssent, j'ai en horreur ceux qui se dressent contre toi. Ps 109,21.

הלוא משנאריך יהוה אשנא ובתקוממיה אתקוטט :

De nos jours même avec les plus grands mécréants, il faut agir avec amour et affection, car ils sont ce que nous appelons les enfants égarés, תינוק שנשבא.

Le 'Hassid Luzzato dit que ce combat que l'on doit mener contre les méchants doit se faire uniquement afin que la gloire du Seigneur s'en trouve grandie et s'il peut l'obtenir par l'amour et la fraternité c'est évidemment préférable.

Mais, néanmoins, la Torah dit: «Azov Ta Azov 'Imo» (littéralement abandonne tu abandonneras avec lui qui est traduit par garde toi de l'abandonner aide le au contraire) les maîtres expliquent: Abandonne (renonce, néglige, n'en tiens pas compte) ce qui est dans ton cœur. Au contraire c'est un devoir de le rapprocher avec amour, et peut-être que cette façon de faire réussira avec lui. C'est véritablement cette qualité de laquelle il est dit: « Il ne garde pas Sa colère pour toujours ».

Abandonne, chasse de ton cœur ce sentiment de haine et aide le, ceci est un commandement positif qu'il convient à chacun d'appliquer. En dégageant vers lui une énergie positive pleine d'amour et de bonté cet individu en sera transformé métamorphosé totalement, il abandonnera alors ses attitudes et ses habitudes négatives pour en adopter de bien meilleurs. Il semble que cela soit le sens profond de cette Mitsva que le Rav nous dévoile ici.

Fin du cours 4.